

COMMUNE DE BAIX

Plan de prévention des risques d'inondation

Zonage réglementaire

Approbation

Version du 11/10/2023

Direction départementale de territoires - 2, place Simone Veil BP613 - 07000 Privas Cedex - Tél : 04.75.65.50.00 - Fax : 04.75.64.59.44
 Adresse internet des services de l'Etat en Ardèche : www.ardèche.gouv.fr

Légende

-  Commune
-  Parcelle
-  Bâtiment
- Zonage réglementaire**
-  Zone R: zone fortement exposée
-  Sous-zone R1: aléa faible et modéré du Rhône et des affluents hors zone urbanisée
-  Sous-zone R2: hauteur d'eau inférieure à 1.00 m en aléa fort hors zone urbanisée
-  Secteur Rcb: zone rouge en centre-bourg
-  Secteur Rs: aire de stationnement
-  Secteur Rsp: équipement sportif
-  Zone B: zone modérément exposée
-  Secteur Bcb: zone bleue en centre-bourg
-  Zone E: zone enclavée
-  Hors zone d'étude
-  PK du Rhône
-  Isocotes de référence des affluents
-  Profils des affluents
-  Limite modèle/HGM

